

Réf: Dossier N° 121039

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAS. CONSTRUCTION ET AGRICULTURE »

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE

GBAGBA 1ERE EXTENSION NON LOIN DU CARREFOUR MADAME
THERESE , Lot 1221, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAS. CONSTRUCTION ET
AGRICULTURE »

Objet : VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION,
CONSTRUCTION BATIMENT TOUT GENRE, CONCEPTION DE
PLAN, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
GBAGBA 1ERE EXTENSION NON LOIN DU CARREFOUR MADAME
THERESE , Lot 1221, Ilot 121

Dirigeant(s) : M DOUMBIA BROULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05886 du 04/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29464/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

